

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 29 juin 2009

Date de convocation : 18 juin 2009

Présents : Robert CANIFFI, Denis FALQUE, Philippe CHARBONNEL, Richard BURGER, Joël CONY, Jean-Luc COTTE, Pascal DHERBEY, Thierry FARALDO

Absents excusés : Jean-Paul FERLIN, Elisabeth GERMAIN

Secrétaire de séance : Joël CONY

1. MAISON FOITY

Suite à un contact avec la succession de M. FOITY qui souhaitait nous informer de son intention de céder la maison, la commune envisage d'acquérir au moins en partie ce local pour y aménager son local technique en rez-de-chaussée.

Des contacts seront pris avec la société PLURALIS pour la prise en charge des logements des 1er et 2ème étages. Cette société doit nous rendre un avis sous une quinzaine de jours

Dans l'hypothèse où la réponse serait défavorable, la commune décide de faire appel à un architecte conseil et ensuite à un investisseur privé.

2. ASSAINISSEMENT

L'ouverture des offres s'est déroulée le 18 juin 2009. Cinq entreprises avaient répondu. Après analyse des différentes propositions, l'entreprise MERSCH a été retenue pour un montant de 88 728 €.

Le début des travaux est prévu pour le mercredi 1er juillet.

3. VOIES COMMUNALES

La commission de la voirie a effectué avec un technicien de la DDE, le 26 mai, la tournée des voies communales. Peu d'entretien est à effectuer. L'entreprise VICAT exécutera les travaux prévus.

D'autre part, la réfection du cimetière est envisagé. La Proposition de l'entreprise CHAMBARD a été retenue : les travaux s'effectueront au cours du mois d'octobre prochain.

Au cours de leur visite; les membres de la tournée des chemins ont constaté l'érosion du lit du Vézy à proximité des piles du pont Chabert. Une étude sera demandée à la DDE pour envisager les travaux afin de sécuriser ce passage.

QUESTIONS DIVERSES

En groupement avec la communauté de communes de Saint-Marcellin, la commune a décidé d'acquérir un défibrillateur qui sera installé dans une des salles du foyer rural.

Une réunion du conseil municipal est prévue le 7 septembre à 19h30 avec Jean-Michel REVOL, Conseiller général et Mme Florence CLERC, directrice du Territoire Sud Grésivaudan.

Suite à la réunion du 19 juin, Monsieur le Maire informe que l'effectif prévu à la rentrée prochaine sera de 138 élèves pour le regroupement pédagogique BEAULIEU / TECHE.

Séance levée à 23h15